

Conférence de la Corne d'Afrique et des pays du Golfe d'Aden sur Les mines antipersonnel

Djibouti, les 16-18 novembre 2000 au Palais du Peuple

Patrick Roussel, Ambassadeur de France à Djibouti

La France se félicite de la tenue de la Conférence des pays de la Corne d'Afrique et du Golfe d'Aden sur les mine antipersonnel.

Cette conférence régionale

- ✚ Est importante en soi,
- ✚ Et aussi dans la mesure où elle pourra favoriser le bon déroulement de la réunion continentale de Bamako en février prochain.

La France s'emploie, depuis de nombreuses années,

- ✚ À favoriser une prise de conscience au niveau international de la nocivité des mines antipersonnel qui tuent
- ✚ Durant le conflit,
- ✚ Mais aussi pendant des dizaines d'années après la fin du conflit.
- ✚ Et à susciter à travers le monde des actions appropriées.

L'action déployée dans ce domaine repose en France sur un large consensus associant la société civile, le Parlement et le Gouvernement.

Cette action s'est traduite dans trois domaines principaux:

- ✚ Elle s'est manifestée d'abord des contributions financières aux projets de nombreuses O.N.G., comme Handicap International,
- ✚ Elle s'est exprimée aussi par la destruction des stocks français de mine antipersonnel,
 - Qui a été réalisée en partie à Djibouti:
 - Et qui a été jugée exemplaire par les techniques mises en oeuvre, la transparence de son exécution, et la brièveté des délais de réalisation;
- ✚ Elle s'est traduite enfin à travers des programmes de formation au déminage réalisés par les Forces armées françaises, notamment au Tchad, au Mozambique et à Djibouti.

À Djibouti par exemple, des stages sont réalisés chaque année par les FFDj au profit des Forces armées djiboutiennes:

- stages de sensibilisation sur les mines: en 1999, 80 personnes ont suivi ce stage,
- stages de formations aux opérations de déminage: 20 spécialistes ont ainsi été formés en 1999 et 20 autres en 2000.

La France est naturellement disposée, le cas échéant, à faire bénéficier de son expertise technique le centre régionale sur les mines antipersonnel dont, Monsieur le Ministre, vous avez évoqué la création.

Enfin, à 3 mois de la tenue du Séminaire continental de Bamako sur la mise en oeuvre et la promotion de l'universalité de la Convention d'Ottawa sur l'élimination des mines antipersonnel,

- ✚ la France constate avec satisfaction que les organisateurs de ce séminaire et ceux de la Conférence des pays de la Corne d'Afrique et du Golfe d'Aden sur les mines antipersonnel partagent la volonté d'examiner de façon concrète
- ✚ les problèmes que les mines antipersonnelles posent à un grand nombre de pays africains,
- ✚ et, corrélativement, les réponses que les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux du déminage humanitaire sont disposés à leur apporter, l'aide financière ou technique aux programmes de formation au déminage étant naturellement appelées à se développer dans les pays victimes qui ont signé et ratifié la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnelles;

mon pays se félicite que les organisateurs du séminaire de Bamako puissent bénéficier, au moment où la préparation de l'ordre du jour de cet exercice entre dans sa phase finale, des débats et des contributions de la Conférence de Djibouti, à laquelle nous souhaitons un plein succès.